

Chancellerie d'Etat

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Faubourg du Lac 45, Case postale 299
2501 Bienne
Téléphone 032 323 28 70
Télécopie 032 323 28 71
info.caf@sta.be.ch
www.caf-bienne.ch

Berne/Bienne, le 1er octobre 2015

(et 441110)

Communiqué de presse commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Aide fédérale aux cantons plurilingues : subventions 2015



La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 480 000 francs en 2015, en vertu de la loi fédérale sur les langues. Cette somme se répartit entre seize projets : treize soutenus par l'enveloppe ordinaire de 300 000 francs réservée au canton de Berne et trois financés par une réserve intercantonale.

Parmi les principaux projets lancés cette année, on peut citer une aide de 60 000 francs pour renforcer l'apprentissage francophone et bilingue à Bienne. La subvention de la loi fédérale sur les langues a permis de démarrer dès la rentrée d'août 2015 un soutien aux élèves en difficulté dans les écoles de Bienne, en attendant de trouver d'autres sources de financement (cf. conférence de presse du 14 septembre).

Formation, culture, santé et traductions

Plusieurs autres soutiens ont été accordés pour des projets bilingues dans le domaine de la formation, à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne, à la Haute école pédagogique francophone et germanophone ainsi qu'à la Haute école spécialisée bernoise. Les écoles ont aussi pu bénéficier d'une offre de médiation culturelle bilingue aux Journées photographiques de Bienne. D'autres offres dans le domaine culturel ont eu lieu dans le cadre du Festival du film français d'Helvétie, à la Bibliothèque de Bienne (qui fêtait ses 250 ans) ou encore pour les 10 ans de l'association ACEL, qui promeut la littérature francophone et son enseignement à l'école.

La loi fédérale sur les langues soutient également l'offre de cours et de traductions dans l'administration cantonale. Elle a aussi permis de poursuivre en 2015 le renforcement de la place du français et du bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (CHB), en collaboration avec le Conseil des affaires francophones (CAF) et le Forum du bilinguisme. La proportion de personnel francophone au CHB a augmenté au cours des dernières années, l'offre de formations en langues pour le personnel a été renforcée et de nombreuses traductions supplémentaires ont été effectuées. Le CHB vise l'obtention prochaine du Label du bilinguisme, attribué par le Forum du bilinguisme.

Enveloppe légèrement réduite en 2016

Accordées par l'Office fédéral de la culture, ces subventions sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier, avec la participation du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et de cadres de l'administration cantonale.

Le choix des projets à soutenir en 2016 est en cours. L'enveloppe financière disponible sera légèrement réduite dès l'année prochaine, car la Confédération, procède à des coupes linéaires de 3% dans ses subventions. Le délai pour déposer de nouveaux projets en vue de l'obtention d'une subvention en 2016 (projets sur la réserve intercantonale) a été fixé au 30 mars 2016, et au 30 juin 2016 pour des projets ordinaires en 2017. Les requêtes doivent être adressées à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Office des services linguistiques et juridiques, Postgasse 68, 3000 Berne 8 (courriel : info.asr@sta.be.ch).

Les subventions pour 2015 se répartissent comme suit :

Enveloppe ordinaire réservée au canton de Berne :

- Traductions du français vers l'allemand à la Chancellerie d'Etat (50 000 francs) ;
- Offre centrale de cours : cours de langues (22 000 francs)
- Offre centrale de cours : cours « Découvrir le Jura bernois » (8 000 francs)
- Tandems bilingues/Sprachtandems (4 000 francs)
- Formation bilingue à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne (37 600 francs)
- Médiation culturelle aux Journées photographiques de Bienne (11 300 francs)
- Festival des scolaires au Festival du Film français d'Helvétie (FFFH) (28 300 francs)
- Berner Fachhochschule – Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften : suivi en ligne des compétences langagières – e-learning dans l'enseignement des langues (18 800 francs)
- Accompagnement des filières bilingues en microtechnique et technique médicale en informatique (9 400 francs)
- Berner Fachhochschule - Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften: GlossApp (47 000 francs)
- HEP BEJUNE / PHBern : Construire des ponts – Brücken bauen (53 600 francs)
- Médiation culturelle bilingue pendant l'anniversaire des 250 ans de la Bibliothèque de Bienne (5 000 francs)
- 10 ans de l'ACEL Bienne (5 000 francs)

Projets soutenus par la réserve intercantonale :

- Traduction de textes de portée intercantonale (50 000 francs)
- Mise en place de projets ciblés en vue de renforcer le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (70 000 francs)
- Renforcement de l'accès à l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne (60 000 francs)

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Michel Walthert, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 08 (jeudi 1^{er} octobre, de 08h30 à 12h00)
- David Gaffino, secrétaire général du CAF, au 032 323 28 70 ou au 079 957 20 57.